



AXE 3

MAINTENIR LE LIEN FORT ENTRE PAYSAGE, PATRIMOINE BATI ET ARCHITECTURE

Orientation 3.1 Concilier respect du patrimoine bâti et son évolution

Action 3.1.1 Mettre en valeur le patrimoine majeur

Action 3.1.2 Préserver la singularité du patrimoine bâti traditionnel des bourgs, hameaux et bâti rural isolé

Action 3.1.3 Allier respect du patrimoine bâti, modes de vie actuels et réponses aux problématiques environnementales

Orientation 3.2 Promouvoir une architecture du quotidien, inscrite dans son environnement

Action 3.2.1 Concevoir un habitat adapté aux modes de vie actuels et problématiques environnementales, en harmonie avec le paysage

Action 3.2.2 Privilégier l'habitat intermédiaire, une alternative à l'étalement urbain

Action 3.2.3 Concevoir des lieux d'activité qui dialoguent avec l'espace public

AXE 3

ORIENTATION 3.1 Concilier respect du patrimoine bâti et son évolution

DIAGNOSTIC : Rappel du contexte et des enjeux

Hormis les monuments exceptionnels de Romans, le Pays de Romans ne possède pas de foyers de rayonnement touristique comme le château de Grignan et le Palais du Facteur Cheval. En revanche, le Pays de Romans est traversé par des routes qui mènent à deux sites exceptionnels, le Palais du facteur Cheval et Saint Antoine l'Abbaye.

Selon «L'état des lieux du Patrimoine» établi par le département en 1999, les **lieux majeurs** bien identifiés accessibles au public sont le musée d'Art Sacré de Mours Saint Eusèbe (collection de 20000 objets sacrés), le musée International de la Chaussure, musées labellisés «musées de France», la Tour Jacquemart de Romans, la collégiale St Barnard, les tours de Montmiral, Crépol et Miribel.

Cependant, tout un patrimoine rural composé de mottes castrales, châteaux, demeures, maisons fortes, de fermes imposantes et de bourgs occupe le territoire.

Ce patrimoine a un lien fort avec le paysage : bâti isolé ou urbain, il a tissé un lien singulier avec la campagne qui l'environne. Ce lien se décline selon le statut de chaque édifice : en position dominante pour les églises et mottes castrales, point focal pour les demeures et châteaux dans leur domaine, fermes implantées sur les terres ou croupes non cultivables. Un écrin végétal composé d'arbres majestueux accompagne les bâtis les plus nobles. Des allées d'arbres annoncent les ensembles bâtis, demeures, fermes. Des bosquets d'arbres protègent les fermes. Les matériaux de maçonnerie étaient extraits du sol.

Les villages sont construits «au levant» sur les pentes, plus rarement sur les croupes, ou le long des rivières.

L'agriculture, en pleine mutation, et la pression foncière estompent les liens tissés avec le temps, entre patrimoine et paysage.

D'autre part, ce patrimoine situé entre le Dauphiné et la vallée du Rhône est peu connu. Il n'a pas été encore bien étudié : une des rares publications sur la Drôme des Collines évoque l'histoire du pays: le guide de la Drôme des collines Ch. et F. Gardelle 1991 éd La manufacture, réédité en 2009.

La Conservation Départementale (CG26) en partenariat avec le CAUE 26 vont éditer une publication en 2014 qui apportera un éclairage historique et patrimonial sur la Drôme des Collines.

Un lien fort avec le paysage



OBJECTIFS

Mieux connaître l'ensemble du patrimoine, le lien historique entre le patrimoine majeur, urbain et rural et le paysage, les techniques de construction traditionnelles.

Le protéger, le restaurer, le reconvertir en l'adaptant aux problématiques actuelles environnementales et d'accessibilité.

SOMMAIRE DES ACTIONS

3.1.1 Mettre en valeur le patrimoine majeur

- a. Connaître ce patrimoine, son histoire, sa valeur paysagère
- b. Inciter à des changements de destination et reconversions
- c. Mettre en valeur les sites patrimoniaux

3.1.2 Préserver la singularité du patrimoine bâti traditionnel des bourgs, hameaux et bâti rural isolé

- a. Mieux connaître le patrimoine bâti, urbain et isolé
- b. Privilégier des restaurations durables, entretenir sans dégrader
- c. Favoriser des reconversions respectueuses

3.1.3 Allier respect du patrimoine bâti, modes de vie actuels et problématiques environnementales

- a. Adapter le bâti aux modes de vie actuels
- b. Adapter l'habitat et les lieux publics aux personnes à mobilité réduite
- c. Améliorer le confort et réduire les consommations d'énergie
- d. Renforcer la lumière naturelle
- e. Des interventions architecturales propres à chaque site
- f. Etablir des diagnostics précis garantissant une approche cohérente et durable des travaux

PARTENAIRES institutionnels concernés

La Région Rhône-Alpes (Territoire à Energie Positive)
STAP et Conservation départementale

La CAPR

Les communes

CAUE

CAPEB

CALD

ADIL

Les organismes d'HLM.

ACTEURS concernés

Associations de protection des Monuments Historiques.

L'Office du Tourisme.

Action 3.1.1 Mettre en valeur le patrimoine majeur

AXE 3

DIAGNOSTIC : Rappel du contexte et des enjeux

Un maillage de mottes castrales, châteaux, demeures, maisons fortes ponctue le territoire. Visibles des routes, ils rayonnent sur leur domaine: leur masses architecturales sont accompagnées d'un écrin végétal majestueux, parc, bosquets, allées d'arbres. Les murs de clôture des domaines les annoncent et les rendent lisibles dans le paysage.



Eglises, chapelles et leur escorte de croix de carrefour et de calvaires balisent le paysage et font partie de la mémoire collective, émergences des clochers, présence symbolique et protectrice du sacré.



Construites avec un savoir faire de techniques traditionnelles patientes et ingénieuses, la plupart des chapelles rurales datent du Moyen âge et sont d'une grande simplicité : nef unique, abside semi-circulaire, quelques motifs sur le portail d'entrée.

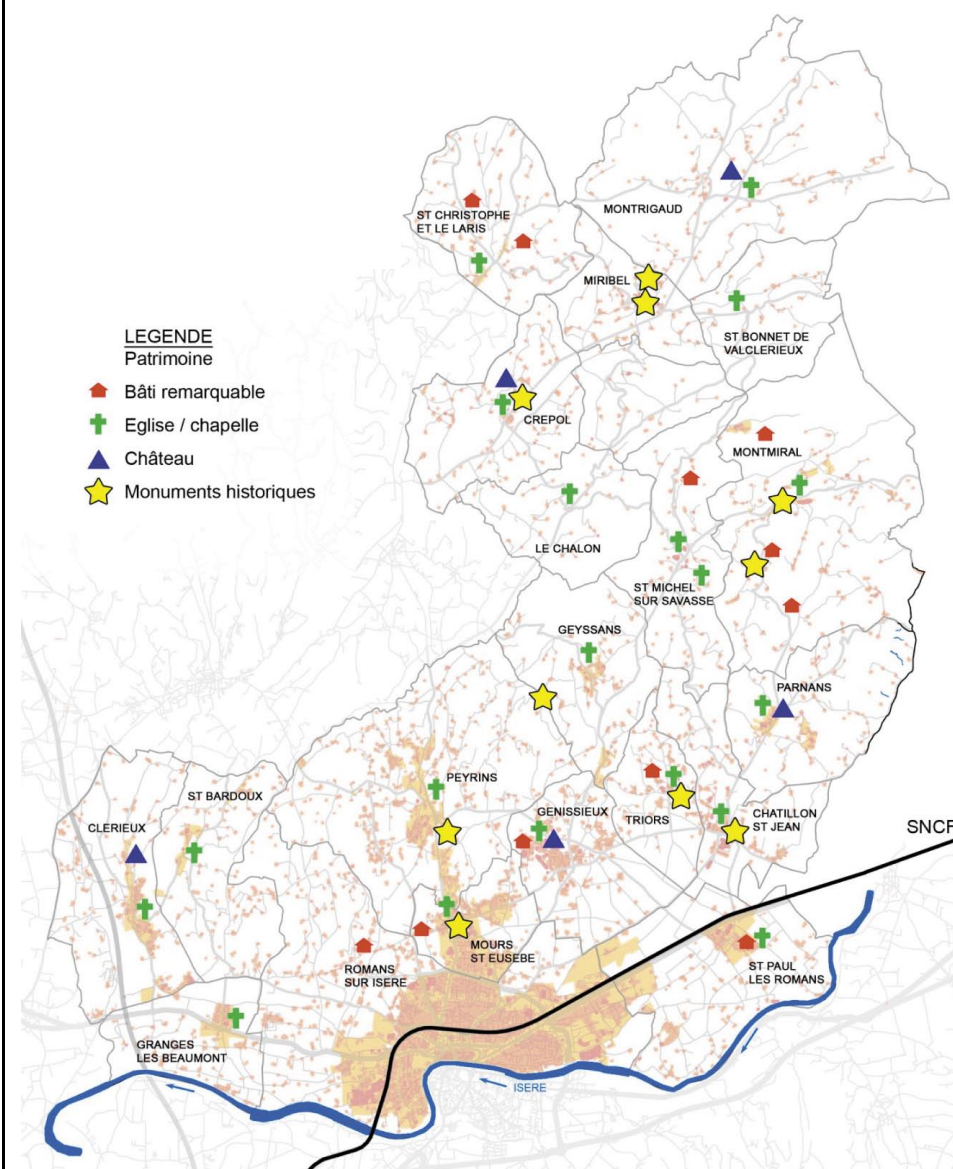
Ce patrimoine étant protégé et communal, il est fait appel à des professionnels spécialistes de la restauration, maîtres d'œuvre et artisans formés aux techniques traditionnelles.

OBJECTIFS

Mieux connaître ce patrimoine ainsi que son lien au territoire et au paysage

Le protéger, le restaurer, le reconvertir en l'adaptant aux problématiques environnementales et d'accessibilité

Contribuer au développement touristique et culturel du Pays de Romans



ACTIONS

a. Connaître ce patrimoine, son histoire, sa valeur paysagère

- Le repérer et inventorier avec analyses historique, archéologique et paysagère
- Recenser ceux qui nécessitent des mesures de sauvegarde (souvent les chapelles isolées sont en mauvais état)

b. Inciter, en particulier les communes, à des changements de destination et reconversions

- Eviter des désordres et dégradations liés au confinement et manque d'entretien (projet de reconversion de la cure de la chapelle St Ange à Peyrins)
- Privilégier les restaurations et reconversions pour des lieux ouverts au public et équipements publics

c. Mettre en valeur les sites patrimoniaux

- Préserver et revaloriser les abords de ces édifices, parvis, stationnement, accès...
- Aménager leurs abords avec plantations, éclairage artificiel mettant en valeur le patrimoine architectural mais sans excès: préserver le caractère rural, le mystère de la nuit.
- Les signaler sur les routes ou sentiers de découverte (itinéraires de découverte thématiques, marquage historique...)
- Inciter à ouvrir au public les lieux privés (parcs, châteaux ...)



Action 3.1.1 Mettre en valeur le patrimoine majeur

AXE 3

OUTILS ET MOYENS existants à utiliser

- SCOT
- PLU
- STAP
- ABF
- Inventaire des Monuments Historiques
- AVAP Romans-sur-Isère
- Cartes communales

OUTILS ET MOYENS à mettre en place

Réaliser des diagnostics patrimoniaux par commune, sur l'ensemble de leur territoire en intégrant les espaces publics

Réaliser une publication ou site internet sur le patrimoine majeur

Mettre en œuvre une signalétique pédagogique (chemin thématique sur l'architecture...)

Organiser des visites thématiques avec les associations, les écoles, visites grand public...

Participer aux Journées du patrimoine et aux Rendez-vous au Jardin.

Participer à des formations d'artisans

Associer en une seule Action « rénovation des façades, rénovation énergétique, accessibilité et clôtures » en mettant en œuvre une ingénierie interdisciplinaire architecte / paysagiste / thermicien.

COMMUNES CONCERNEES

Toutes les communes.

FICHES ASSOCIEES

Axe 1 - 1.1.2 - 1.1.3

Axe 2 - 2.1.3

Axe 3 - 3.1.1 - 3.1.2 - 3.2.1 - 3.2.2 - 3.2.3

Axe 4 - 4.1.1 - 4.1.2 - 4.2.2

LES COMMUNES DONNENT L'EXEMPLE

Des restaurations de référence

Elles mettent en valeur l'architecture, l'ordonnement des façades, les matériaux, le caractère historique. Les espaces publics sont aménagés avec des matériaux nobles. Le stationnement est mis à l'écart.



Eglise de Miribel. P.Béron architecte



Mairie de Granges-les-Beaumont



Mairie de Triors



Salles des Fêtes de Peyrins

Des reconversions réussies

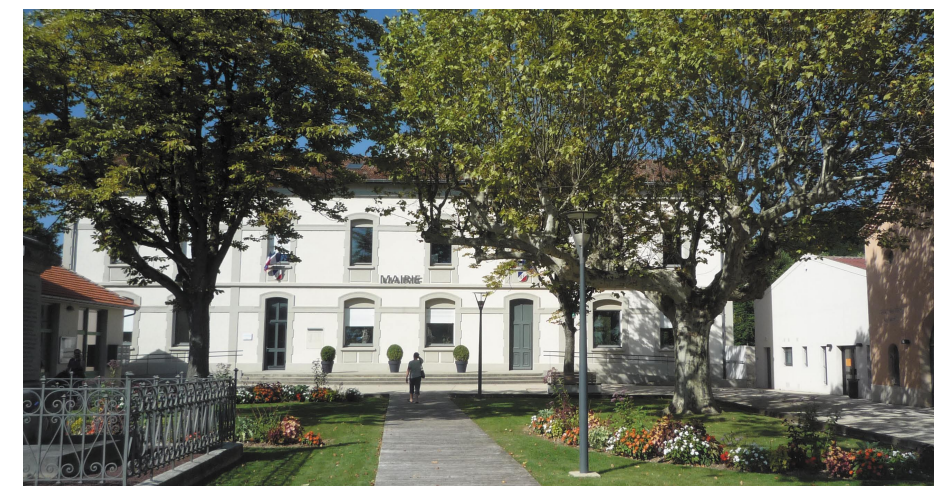
Elles redonnent vie aux bâtiments dont l'usage est obsolète ou abandonné. Introduire des détails contemporains des extensions révèle la qualité des constructions, le savoir faire constructif. Leur reconversion peut aussi revitaliser un quartier ou un centre urbain.



Mairie de Montmiral (ancienne demeure). P. Abeille et B. Cogne architectes



Maison des Associations de Mours-Saint-Eusèbe (ancienne ferme)
P. Abeille et B. Cogne architectes



Mairie de Peyrins (ancienne école). A. Solnais architecte

Action 3.1.2 Préserver la singularité du patrimoine bâti traditionnel des bourgs, hameaux et bâti rural isolé

AXE 3

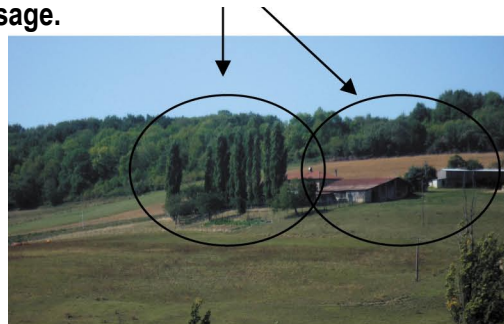
DIAGNOSTIC : Rappel du contexte et des enjeux

Le bâti isolé était voué à l'activité agricole

Les fermes traditionnelles sont essentiellement des ensembles relativement imposants organisés dans le temps, autour d'une cour qui regroupe l'habitation, les séchoirs, remises, et greniers. Ces ensembles bâtis sont déterminés par la topographie, la ressource en eau, l'orientation (protection au vent et ensoleillement), le climat pour les toitures (pentes plus ou moins accentuées, débords plus importants dans les Chambarans).



Les fermes, accompagnées de bosquets, d'allées ou d'arbres isolés (tilleuls) de même volume que les bâtisses, ont une grande force dans le paysage.



L'architecture des bourgs

Le bâti des bourgs est composé de constructions en général de deux étages, serrées les unes contre les autres. Alignées, elles bordent les rues ou les places. Le bâti est organisé pour offrir à l'arrière un espace extérieur, cour, jardin ou potager. Le tissu urbain est plus lâche dans les bourgs ruraux. Les constructions s'adaptent à la pente.

Les façades sont dans le même sens et suivent les courbes de niveau.

Epannelage des toitures.



Les constructions bordent l'espace public qui est accueillant

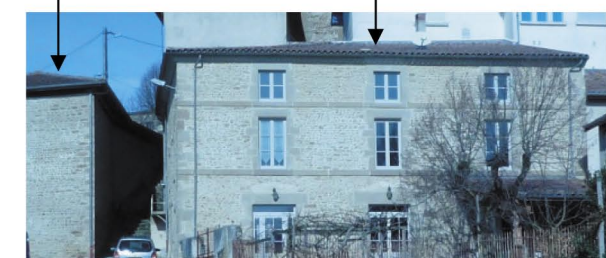


Côté jardin/potager

Côté rue



Les toitures se terminent par des croupes (pans coupés)



Les ouvertures s'alignent verticalement.

Les menuiseries sont en bois (chêne et noyer):

Les volets sont composés de planches verticales clouées avec contrevent ou dans un cadre mouluré visible de la rue quand le volet est ouvert. Ils étaient peints en gris ou tons sourds (jamais en blanc).

Les portes les plus simples sont en planches cloutées. Dans les bourgs les portes d'entrée sont à panneaux moulurés. Les anciennes devantures en bois ont presque toutes disparu.

Le végétal est très présent: pergolas, plantes grimpantes sur les murs, pots plantés au pied des murs dans les rues.

Le caractère humble, sans prétention de l'architecture des bourgs et des hameaux est l'expression d'une vie communautaire rurale en voie de disparition. Les constructions de type néo-provençal de ces dernières décennies ont envahi la région et ont brouillé la compréhension de ce patrimoine.

Ce patrimoine massif et dense est difficile à réinterpréter à l'échelle d'une maison individuelle isolée surtout quand elle est construite sur un seul niveau.

OBJECTIFS

Préserver et restaurer le patrimoine bâti qui fait l'identité des bourgs et des entités paysagères

Contribuer à la vie des bourgs en offrant un cadre de vie attractif et un habitat diversifié

Participer au développement touristique du Pays de Romans

Action 3.1.2 Préserver la singularité du patrimoine bâti traditionnel des bourgs, hameaux et bâti rural isolé

AXE 3

ACTIONS

a. Mieux connaître le patrimoine bâti, urbain et isolé

- Le repérer par thématiques ; mettre en évidence sa diversité et son lien au paysage

b . Protéger le patrimoine bâti

- Diagnostiquer son état (relever les désordres des maçonneries, charpentes, toitures, identifier les époques historiques)
- Le protéger, effectuer des mesures conservatoires
- Signaler le bâti de qualité, des hameaux ou fermes isolées sur des routes ou sentiers, itinéraires thématiques (architecture agricole, matériaux et géologie, techniques et détails de construction...)
- Mentionner les plus représentatifs dans les documents d'urbanisme

c. Privilégier des restaurations durables, entretenir sans dégrader

- Restaurer en respectant les techniques traditionnelles liées aux matériaux (s'adresser à des professionnels, maîtres d'oeuvre et entreprises qualifiées dans le patrimoine)
- Former les artisans
- Choisir de nouveaux matériaux compatibles avec l'existant, en particulier concernant les isolants, les menuiseries
- Ne pas dégrader ses qualités, par des matériaux non cohérents et menuiseries en PVC blanc, couleurs trop fortes, clôtures PVC blanches ..., équipements solaires non intégrés
- Le mettre en valeur sans être ostentatoire

d. Favoriser des reconversions respectueuses

- Autoriser le changement de destination pour reconvertir le patrimoine dont l'usage est obsolète, l'adapter aux besoins actuels
- Encourager la rénovation des façades en l'associant à une rénovation énergétique
- Favoriser des extensions, surélévations ou ouvertures contemporaines, l'intégration des équipements solaires, intégrer ces problématiques dans les règlements d'urbanisme

OUTILS ET MOYENS existants à utiliser

- SCOT
- PLU
- Architecte conseiller de la CAPR
- AVAP Romans-sur-Isère
- Cartes communales

OUTILS ET MOYENS à mettre en place

Réaliser des diagnostics patrimoniaux par commune, sur l'ensemble de leur territoire en intégrant les espaces publics

Relancer l'opération «Façades» menée par la CAPR et l'associer à une rénovation énergétique, l'étendre aux hameaux.

Réaliser une publication ou site internet sur l'architecture traditionnelle avec des exemples de restauration, rénovation extensions...

Mettre en œuvre une signalétique pédagogique (chemin thématique sur l'architecture...)

Organiser des visites thématiques avec les associations, les écoles, visites grand public sur l'architecture traditionnelle et contemporaine, montrer le lien environnemental...

Participer aux Journées du patrimoine

Inciter à des formations d'artisans

COMMUNES CONCERNEES

Toutes les communes.

Exemples de rénovation et réinterprétation de détails d'architecture



Une porte contemporaine dans un encadrement ancien.
Mairie de Mours-Saint-Eusèbe
Architecte : P.Abeille et B.Cogne

FICHES ASSOCIEES

Axe 1- 1.1.2 - 1.1.3
Axe 2 - 2.1.3 - 2.1.4
Axe 3 - 3.1.1 - 3.1.2 - 3.2.1 - 3.2.2 - 3.2.3
Axe 4 - 4.1.2 - 4.2.2

Action 3.1.3 Allier respect du patrimoine bâti, modes de vie actuels et problématiques environnementales

AXE 3

DIAGNOSTIC : Rappel du contexte et des enjeux

Le bâti ancien est peu adapté aux modes de vie actuels.

Les logements anciens ne correspondent plus aux attentes de la société d'aujourd'hui. La famille a évolué ; les personnes âgées restent plus longtemps dans leur logement. Les notions de confort, lumière naturelle, de rapport à l'extérieur ont eux aussi évolué.

Le bâti ancien n'est pas adapté aux problématiques des personnes âgées ou handicapées: accès avec marches, cages d'escaliers sans ascenseurs, espaces de vie trop petits, équipements non adaptés, compliquent la vie de tous les jours.

L'enjeu énergétique se situe essentiellement sur le bâti ancien.

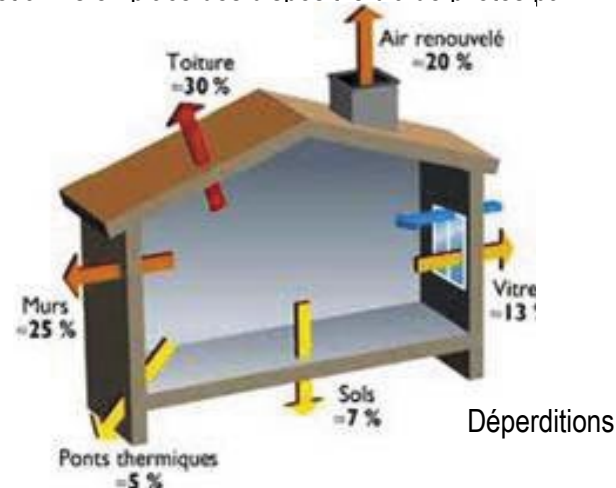
Le coût de l'énergie pèse de plus en plus sur les ménages.

La consommation énergétique des logements anciens est 4 à 8 fois supérieure à celle des logements neufs sur lesquels s'applique la nouvelle réglementation thermique (RT2012).

Le bâti traditionnel a des parois, toitures et menuiseries peu isolantes, des déperditions importantes.

Celui plus récent jusqu'aux années 1980 comporte des ponts thermiques importants, des parois peu isolées....

En 2050, l'objectif du Grenelle de l'Environnement étant de diviser par 4 les dépenses énergétiques, il a fait évoluer la réglementation pour la rénovation et a mis en place des dispositifs d'aide pilotés par l'Anah.



Une réelle difficulté technique de l'amélioration de la qualité énergétique des logements : ne pas altérer les qualités architecturales du bâti (ordonnancement, embrasures et proportions des baies, traitement, modénature) et des ensembles urbains (lignes de toitures, faitage, ouvrages d'eaux pluviales, balcons).

OBJECTIFS

Contribuer à la vitalité et attractivité des bourgs

Diversifier les types d'habitat

Adapter et rendre accessible l'habitat pour les personnes âgées

Développer l'offre locative privée à loyer maîtrisé

Lutter contre les situations d'habitat très dégradé, voire insalubre et la précarité énergétique

Contribuer à assurer la transition énergétique

Se préparer au changement climatique

ACTIONS

a. Adapter le bâti aux modes vie actuels

- Aménager des surfaces plus grandes
- Aménager des cuisines et salles de bains confortables
- Isoler les logements sur le plan acoustique
- Créer des terrasses, loggias ou jardinets, aménager un garage à proximité

b. Adapter l'habitat et lieux publics aux personnes âgées et handicapées

- Adapter le logement à un fauteuil roulant (élargir les portes, créer des plans inclinés: rampe d'accès, ascenseurs...)
- Avoir des espaces de vie (séjour, chambre cuisine, sdb, Wc, balcon, accessibles à des personnes en fauteuil)
- Installer des équipements facilitant la vie (volets motorisés, détection éclairage...)

c. Améliorer le confort et réduire les consommations d'énergie

- Améliorer les performances thermiques de l'enveloppe: isoler les combles et toitures, les façades, réduire les ponts thermiques, remplacer les fenêtres, utiliser des isolants écologiques (fibre de bois, ouate de cellulose, laines d'origine végétale...)
- Tenir compte de la modénature pour le choix de la place de l'isolant
- Intégrer des chauffe-eau solaires sur les toitures

d. Renforcer la lumière naturelle

- Aggrandir ou créer de nouvelles baies, en privilégiant l'orientation sud
- Intégrer des occultations pour se protéger du froid en hiver ou du soleil en été : persiennes bois, brise soleil orientable....

e. Des interventions architecturales propres à chaque site

- Tenir compte des constructions environnantes, matériaux, rythme des ouvertures, couleurs, toitures...
- Laisser plus de liberté dans les PLU pour des surélévations, toitures terrasses accessibles, intégration de capteurs solaires

f. Etablir des diagnostics précis et multicritères qui garantissent une approche cohérente et durable des travaux

L'ensemble des diagnostics architectural, urbain, technique (pathologies), réglementaire, sanitaire exige une équipe interdisciplinaire

OUTILS ET MOYENS existants à utiliser

Conseils du CAUE, CALD et ADIL et aides dans le cadre Amélioration de l'Habitat de la CAPR, l'Anah, du Département, de la Région
Projet de Territoire à Energie Positive

OUTILS ET MOYENS à mettre en place

Associer en une seule Action «rénovation des façades, rénovation énergétique, accessibilité et clôtures» en mettant en œuvre une ingénierie interdisciplinaire architecte / paysagiste / thermicien.

COMMUNES CONCERNEES

Toutes les communes.

FICHES ASSOCIEES

Axe 1- 1.1.2
Axe 2 - 2.1.3 - 2.2.1 - 2.2.2 - 2.2.3
Axe 3 - 3.1.1 - 3.1.2 - 3.2.1 - 3.2.2 - 3.2.3
Axe 4 - 4.1.2 - 4.2.2

Action 3.1.3 Allier respect du patrimoine bâti, modes de vie actuels et problématiques environnementales

AXE 3

DES RENOVATIONS RECENTES DE REFERENCE

Les murs s'ouvrent afin d'offrir des espaces intérieurs lumineux et s'habillent de clins ou bardages en bois



Une grange rénovée garde sa simplicité de volume et d'ouverture avec de grandes baies contemporaines qui font entrer la lumière.

Des extensions au sein du tissu ancien



Cette extension située à Romans sur Isère s'appuie sur un mur ancien qui limite la rue et se glisse entre deux maisons dans la cour.

Des surélévations respectueuses du site et du bâti ancien



L'architecte Mathieu Cornet a construit cette surélévation pour une famille qui voulait s'agrandir dans un village drômois.



Grange fermée par des clins de bois à Triors



Des grandes baies vitrées amènent une lumière abondante au rez de chaussée de cette extension. Architecte L.Boulant



Surélévation avec pignons en bardage à claire-voie
Maison des associations à Mours Saint Eusèbe.
Architectes P.Abeille et B.Cogne



AXE 3

MAINTENIR LE LIEN FORT ENTRE PAYSAGE, PATRIMOINE BÂTI ET ARCHITECTURE.

Orientation 3.1 Concilier respect du patrimoine bâti et son évolution.

Action 3.1.1 Mettre en valeur le patrimoine majeur.

Action 3.1.2 Préserver la singularité du patrimoine bâti traditionnel des bourgs, hameaux et bâti rural isolé.

Action 3.1.3 Allier respect du patrimoine bâti, modes de vie actuels et réponses aux problématiques environnementales.

Orientation 3.2 Promouvoir une architecture du quotidien, inscrite dans son environnement.

Action 3.2.1 Concevoir un habitat évolutif, adapté aux modes de vie actuels et aux problématiques environnementales.

Action 3.2.2 Privilégier l'habitat intermédiaire, une alternative à l'étalement urbain.

Action 3.2.3 Concevoir des lieux d'activité qui dialoguent avec l'espace public.

AXE 3

ORIENTATION 3.2 Promouvoir une architecture du quotidien, inscrite dans son environnement

DIAGNOSTIC : Rappel du contexte et des enjeux

L'habitat individuel dispersé et en lotissement demeure une des causes essentielles de l'étalement urbain, en particulier dans les entités de la plaine de Romans et les premières collines de l'Isère.

Correspondant à un mode de vie familial, cet habitat n'est pas adapté aux besoins de tous, personnes âgées, célibataires, jeunes ménages... qui souhaitent en général des petits logements, proches des centres et des services.

Les constructions, en général choisies sur catalogue, implantées au milieu de leurs parcelles, entourées de murs ou haies végétales sans qualité, de plus, hautes et opaques, ne peuvent pas tenir compte de la topographie, orientations et paysage. Leur architecture en général de type néo-provençal, banalise le territoire.

Ces constructions ne participent pas à définir des espaces publics ni des ensembles urbains alors que paradoxalement leurs habitants cherchent «la vie de village et un lien avec la campagne»

Leur implantation dont la seule logique est l'espacement avec les autres maisons, banalise et brouille les grandes lignes du paysage, ses lisières et surfaces.

Les entrées de ville sont devenues des «couloirs» fermés par les clôtures des lotissements.

Les communes se sentent démunies face à cette banalisation et manquent d'outils réglementaires.



Des habitations contemporaines d'écriture architecturale diverse commencent à apparaître autant dans les lotissements que sur des terrains isolés: issues d'une démarche volontaire, souvent accompagnées par des architectes, elles répondent mieux aux modes de vie actuels et problématiques environnementales et paysagères.

Les équipements publics expriment, par leur modernité, l'évolution des mentalités. Assumés par les élus, accompagnés par le CAUE et l'architecte conseiller, ils structurent leur environnement par des projets clairs et affirmés.



L'école de Saint Michel-sur-Savasse réinterprète les murs de galets de la tradition locale. (Architecte Ph. Amette).



La cité de la Musique à Romans (Architecte Charron, Ramplillon, Aries).

L'architecture des commerces et lieux de travail est souvent déconnectée de son contexte.

Les penser en lien avec un espace public valoriserait leur image et conforterait l'urbanité des quartiers dans lesquels ils se situent.

OBJECTIFS

limiter la consommation de foncier

Préserver l'identité paysagère du Pays de Romans

Vivre avec son temps, sans nostalgie d'une vie rurale révolue mais dans le respect de son histoire et du patrimoine

Contribuer aux efforts sur l'économie d'énergie au niveau du territoire

Se préparer au changement climatique

Proposer un autre type d'habitat attractif et diversifié, de qualité avec une approche environnementale forte

SOMMAIRE DES ACTIONS

3.2.1 Concevoir un habitat adapté aux modes de vie actuels et problématiques environnementales, en harmonie avec le paysage

- Retrouver l'esprit rural de l'architecture basé sur la simplicité et le lien avec la nature
- S'appuyer sur la structure et la présence des espaces publics
- Concevoir un habitat adapté aux modes de vie actuels
- Concevoir un habitat adapté aux problématiques environnementales et anticiper sur les futures réglementations thermiques
- Privilégier l'habitat intermédiaire et les opérations groupées plutôt que la maison individuelle

3.2.2 Privilégier l'habitat intermédiaire, une alternative à l'étalement urbain

- Inscrire et privilégier les opérations d'habitat intermédiaires dans les procédures d'aménagement
- Promouvoir les qualités de ce type d'habitat
- Soigner les espaces collectifs et espaces publics

3.2.3 Concevoir des lieux d'activité qui dialoguent avec l'espace public

- Elaborer des cahiers des charges détaillés pour l'ensemble d'une zone d'activité
- Etablir des prescriptions architecturales précises dans les permis d'aménager, ZAC, PLU

PARTENAIRES institutionnels concernés

La Région Rhône Alpes (Territoire à Energie Positive)
 La DTT
 Le STAP
 Le syndicat du Grand Rovaltain
 La CAPR
 Les communes
 Le CAUE
 Les organismes d'HLM
 L'ADIL

ACTEURS concernés

Le SDED

Action 3.2.1 Concevoir un habitat évolutif, adapté aux modes de vie actuels et aux problématiques environnementales

AXE 3

DIAGNOSTIC : Rappel du contexte et des enjeux

L'habitat individuel dispersé et en lotissement, une des causes essentielles de l'étalement urbain, a transformé et brouillé les paysages, déplacé les activités hors des centres anciens.

La plupart sont des maisons de constructeurs, sans architecte, économiques mais rarement économes en énergie.

Implantés au milieu de leur parcelle, sans lien avec l'espace public, les modèles choisis sur catalogue ne peuvent pas tenir compte de la topographie, orientations et paysage. Leur architecture de type néo-provençal, appauvrie, sans lien avec l'architecture traditionnelle locale, banalise le territoire. Chacun gère les limites avec l'espace public à sa manière: murs de soutènement, clôtures, portails, haies différent d'une parcelle à l'autre, sans cohérence de hauteur, matériaux... Les habitations sont souvent entourées de murs ou haies végétales de plus en plus hauts, sans qualité, qui ferment les quartiers.

Le traitement des limites de l'espace public le rend encore plus illisible, sans lien qualitatif et physique avec l'environnement et les centres urbains. **De plus l'absence de qualité des espaces publics renforce l'impact des constructions, les mettant en premier plan.**

Face à cette banalisation, les outils réglementaires semblent être en cause. Or, le manque de réflexion sur les formes urbaines, l'espace public et les limites public/privé accentuent la médiocrité de la plupart des constructions.

Des habitations contemporaines, d'écritures architecturales diverses commencent à apparaître autant dans les lotissements que sur des terrains isolés : elles correspondent aux modes de vie actuels, ont une relation forte au paysage par les baies vitrées plus grandes, sont plus économes sur le plan énergétique (compacité, isolation extérieure etc...).

La RT 2012 modifie l'approche du projet architectural: exigences de forte réduction de consommation d'énergie, obligation d'une approche bioclimatique qui impose beaucoup plus d'ouvertures pour l'éclairage naturel, obligation du recours aux énergies renouvelables.



A Geyssans, cette construction récente s'harmonise par sa simplicité, ses matériaux avec la construction voisine. Seuls manquent l'espace public et l'aménagement paysager qui l'accompagne pour faire le lien avec l'environnement.

OBJECTIFS

Limiter la consommation de foncier en réduisant la taille des parcelles

Retrouver l'esprit rural de l'architecture basé sur la simplicité et le lien avec la nature

Vivre avec son temps, sans nostalgie d'une vie rurale révolue mais dans le respect de son histoire et du patrimoine

Proposer un autre type d'habitat attractif, de qualité avec une approche forte environnementale, contribuer à assurer la transition énergétique et se préparer au changement climatique

Ne pas banaliser les paysages par l'introduction des typologies d'habitat traditionnel d'autres régions

ACTIONS

a. Retrouver l'esprit rural de l'architecture basé sur la simplicité et le lien avec la nature

- Favoriser l'intégration paysagère et urbaine ainsi que le dialogue avec l'environnement : prolonger les lignes de force, s'intégrer à la pente, être en harmonie pour les couleurs (éviter le blanc et les couleurs vives qui contrastent trop avec l'environnement naturel ou urbain), utiliser des matériaux sains et naturels, ne pas s'imposer dans le paysage par des gestes trop forts
- Penser l'aménagement paysager qui accompagne l'architecture (plantations d'arbres, essences locales, clôtures végétales, accompagnement végétal des murs)
- Ne pas introduire des typologies d'habitat d'autres régions (Provence, Bretagne, Savoie ...) avec détails d'arcades, piliers avec chapiteaux, tours... sans lien avec le bâti traditionnel local

b. S'appuyer sur la structure et la présence des espaces publics

- Exiger des permis d'aménager avec une approche précise urbaine et paysagère des espaces publics Ils organisent le lien entre les constructions, les limites de l'espace public et privé, les clôtures, les plantations et permettent les variations architecturales
- Avoir des prescriptions architecturales, paysagères précises dans les zones AU

c. Concevoir un habitat adapté aux modes de vie actuels

- Concevoir un habitat évolutif lié à la vie des foyers : possibilité de diviser, étendre, rendre accessible à des personnes âgées
- Varier la distinction entre les parties jour et nuit, les espaces de jeux pour les enfants, la place de la cuisine, de la télévision, le jardin et son entretien, mutualiser certains espaces voisins (espace de jeux, verger, piscine ...)

d. Concevoir un habitat adapté aux problématiques environnementales et anticiper sur les futures réglementations thermiques (voir futur plans d'actions du Projet Territoire à Energie positive)

- Contribuer à améliorer les performances énergétiques des bâtiments: approche bioclimatique des bâtiments (orientation, volumes tampons, surisolation, éclairage naturel, protections solaires, écrans végétaux...)
- Favoriser les énergies renouvelables et penser leur intégration : solaire, éolien, géothermie, biomasse
- Gérer les eaux pluviales : récupération, infiltration, rétention,

e. Privilégier l'habitat intermédiaire et les opérations groupées plutôt que la maison individuelle, dans les documents d'urbanisme, projets d'extensions urbaine....

OUTILS ET MOYENS existants à utiliser

- SCOT
- PLU
- Permis d'aménager
- Assistance de Conseil architectural aux particuliers de CAPR
- Conseils de l'ADIL
- Opérations COUP DE SOLEIL (aide à l'installation de capteurs solaires)

OUTILS ET MOYENS à mettre en place

Développer le rôle de l'architecte conseiller (CAPR) et articuler sa mission avec celle de l'architecte conseil (Etat) et du paysagiste conseiller (CAPR)

Conduire une action pédagogique sur les clôtures, faire respecter la réglementation

COMMUNES CONCERNEES

Toutes les communes.

Action 3.2.1 Concevoir un habitat évolutif, adapté aux modes de vie actuels et aux problématiques environnementales**AXE 3****CONSTRUIRE SON HABITATION...**

Construire est un acte de synthèse complexe, fécondé par un contexte:

- le site: la voie, les accès, la topographie, le sous-sol, le végétal, le bâti environnant
- le paysage lointain et proche
- le climat, vent et soleil
- la famille, son mode vie, son évolution, ses activités, son rapport à la nature, au jardin, ses moyens financiers
- le voisinage et ses habitudes culturelles
- les nuisances sonores des routes ou autres
- les réglementations d'urbanisme, thermiques RT2012, accessibilité handicapées
- les normes et DTU de la Construction

Le site

Il détermine la relation à la voie, à l'espace public:

- comment s'inscrire et mettre en valeur l'espace public ?
- respecter les formes traditionnelles des alentours: trottoir, jardin de devant,
- marquer le seuil de sa propriété,
- mettre une clôture, légère, basse ou végétale

Il définit la relation aux autres constructions:

- mitoyenneté, ou distance traditionnelle liée aux jardins
- comment gérer l'intimité de la maison du public au privé (partie nuit et jour) les prolongements sur le jardin ?

Ses caractéristiques physiques déterminent l'organisation de la maison:

- si le terrain est en pente, celle-ci doit être respectée
- les arbres existants doivent être conservés

Le bâti environnant n'a pas le même impact selon qu'il est traditionnel ou récent:

- chercher à dialoguer avec, si il est de qualité, renforce la cohérence et l'harmonie d'un quartier comme l'était celle des villages d'antan.

Lire le paysage lointain et proche

Dans cette région aux paysages si variés, lointains et proches, leur prise en compte enrichit et donne un caractère particulier à maison.

Vu de l'intérieur, les éléments forts et harmonieux du paysage peuvent être cadrés par des ouvertures adaptées, ou au contraire, des grandes baies peuvent amener une relation forte au paysage, au jardin.

En revanche, votre maison modifiera le paysage selon l'impact que vous aurez choisi. Dans ces paysages doux et agrestes, il semble naturel de ne pas s'imposer par des couleurs trop blanches ou trop vives et de s'inscrire dans les lignes de force et son esprit de manière à se glisser dedans.

Le climat, vent et soleil

Selon chaque unité paysagère, ces éléments climatiques diffèrent.

La vallée de l'Isère est plus méridionale, les Chambarans plus froids et pluvieux. Entre ces deux types de climat, les premières collines.

Le vent et le soleil sont la base de l'architecture bioclimatique, éléments que l'architecture traditionnelle savait très bien exploiter.

- Comment se protéger du vent : aménager des espaces tampons (annexes, garages), créer le minimum d'ouvertures
- Réaliser des haies brise vent et bosquets d'arbres
- Le soleil amène la lumière qui fait vivre une maison, et des apports de chaleur gratuits en hiver et il faut s'en protéger en intersaison et en été
- Privilégier l'orientation des pièces de vie au sud, sud est, sud ouest, si cela est compatible avec le site. Quel type d'ouvertures ? les protections (pergolas, volets persiennés, stores etc) planter des arbres aux feuilles caduques, proches des façades ensoleillées, sont des solutions efficaces pour les climats tempérés.

La famille, son mode vie, son évolution, ses activités, son rapport à la nature, au jardin, ses moyens financiers

La structure de la famille, son évolution déterminera ses besoins d'espace

Se posent souvent la question de la séparation entre la zone jour et la zone nuit, de la cuisine, ouverte ou non sur le séjour, de la télévision, de la taille des espaces communs par rapport aux espaces privés, la place de la salle de bains, partagée ou non, lumineuse.....

Il est nécessaire aussi de penser à l'évolution de la famille, petits, étudiants, leur indépendance...

Le jardin exprime le lien que chacun a à la nature. Il peut être très simple, mais arboré car c'est ce qui fait la richesse des campagnes, ce lien étroit entre les masses bâties et le végétal : ombrage, fraîcheur, rythme des saisons etc...Le jardin est privé mais le paysage qu'il offre est à tous.

Penser à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est aujourd'hui obligatoire dans le cadre du Permis de construire.

Privilégier une démarche environnementale

La priorité est d'économiser la consommation d'énergie :

- Des formes simples et compactes comme l'étaient les maisons traditionnelles, la mitoyenneté, une isolation renforcée, l'orientation sud privilégiée, des menuiseries et occultations efficaces, permettent de limiter les dépenses de chauffage et de refroidissement en été.
- L'utilisation des énergies renouvelables pour le chauffage (biomasse, solaire) et l'eau chaude solaire s'imposent aujourd'hui réglementairement.
- L'éclairage naturel doit être favorisé
- Opter pour des équipements à haut rendement

DU PROJET A LA REALISATION

Toutes ces questions à aborder, demandent du temps, alors commence la mise en forme du projet avec ses choix, ses allers et retours, les décisions souvent liées au budget: formes, matériaux, couleurs, détails esthétiques, minimalistes ou chaleureux, espaces ouverts ou fermés seront l'expression de votre mode de vie et de vos goûts.

Le chantier et la réalisation reflètent la qualité et la pertinence de la réflexion.

Des démarches préalables facilitent la réflexion et ce moment de partage au sein de la famille.

- Aller voir d'autres constructions similaires
- Rencontrer en amont l'architecte conseiller de la CAPR
- Ou se faire accompagner par un architecte (en rencontrer plusieurs avant de s'engager avec un)

Construire sa maison, un rêve pour la plupart, un investissement lourd qui engage la famille sur le long terme.

Habiter une maison existante ancienne ou plus récente que l'on transforme à son goût, ou bien un logement dans un immeuble bien situé, constituent aussi des cadres de vie attractifs.

Action 3.2.1 Concevoir un habitat évolutif, adapté aux modes de vie actuels et aux problématiques environnementales

AXE 3

DES REFERENCES exemplaires de maisons dans la Drôme. Elles illustrent l'esprit rural basé sur la simplicité, l'osmose avec le site grâce aux matériaux, formes et couleurs.

Paru dans fiche de chantier N°19 // Mars 2013 CAUE 26

Maison individuelle à Francillon-sur-Roubion

Maîtrise d'ouvrage : privée

Dans le cadre d'un lotissement communal doté d'un « *Cahier de prescriptions architecturales et paysagères* » (Permis d'aménager : Chloé Dautrey, architecte, Delphine Meslaslla Barnier, paysagiste)

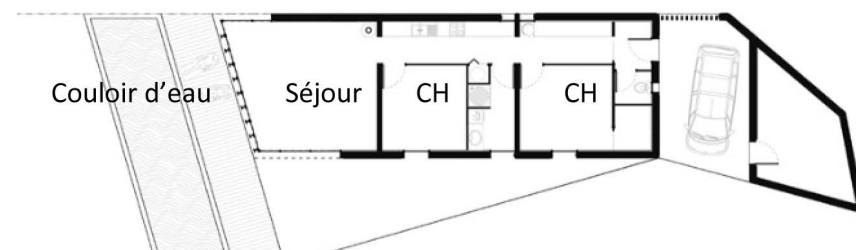
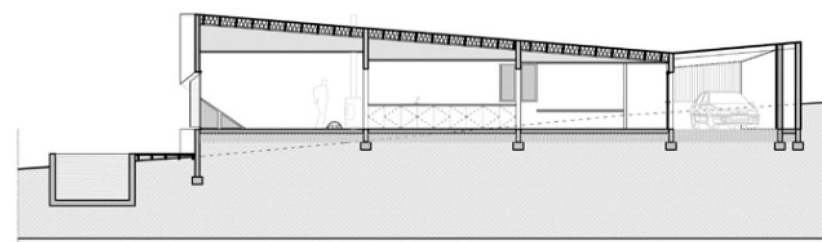
Architecte :

TEXUS architectes : Mathieu Cornetet Julien Aupeclé]

Coût d'opération : 170 000 € TTC

SHON : 103 m² **Shab :** 82 m²

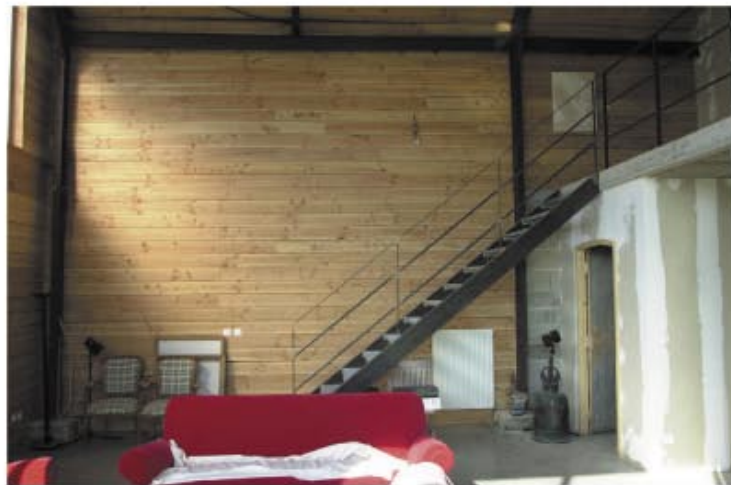
Située dans un lotissement, la maison est implantée dans l'angle nord de sa parcelle pour optimiser ses espaces extérieurs : deux terrasses, haute et basse. Les lignes horizontales de sa silhouette et sa position adossée à un léger relief planté de chênes, la rendent très discrète dans le paysage. La façade principale s'ouvre au sud. Sa composition laisse deviner les fonctions qu'elle abrite : séjour vitré protégé par une large casquette en porte-à-faux, espace en creux de l'abri voiture, paroi opaque d'une annexe rangement. A l'ouest, la toiture est portée par un pignon composé de fins poteaux qu'une végétation naissante couvrira bientôt pour protéger les vitrages des surchauffes de fin de journée. Le bâtiment est en structure bois, un bardage vertical en douglas revêt les façades des pièces de vie, une membrane en PVC gris anthracite couvre les autres murs. L'isolation est en ouate de cellulose. Un seul poêle à bois chauffe l'ensemble de l'habitation



Action 3.2.1 Concevoir un habitat évolutif, adapté aux modes de vie actuels et aux problématiques environnementales

AXE 3

A Sant Bardoux, un volume simple traité comme une grange, bardée de bois
Des volumes hauts revêtus de bois à l'intérieur
Architecte L. Boulant



Dans les collines du Rhône, une maison avec toiture végétalisée s'inscrit dans la pente et s'ouvre au sud par un jeu de persiennes en bois. Architecte C.Lapourielle



A Saint Mamans à côté de Romans sur Isère, une maison avec une relation forte au paysage
Des volumes simples, des matériaux naturels, pierres du pays en réemploi et structure bois revêtue de mélèze
Des grandes baies au sud s'ouvrent sur la pergola véritable, salon d'été. Des claustras à claire-voie en mélèze modulent la lumière et apports solaires selon les saisons.
Chaufferie au bois et capteurs solaires pour l'eau chaude sanitaire
Architecte L. Boulant



FICHES ASSOCIEES

Axe 1 - 1.1.2
Axe 2 - 2.1.3
Axe 3 - 3.1.2 - 3.1.3 - 3.2.2
Axe 4 - 4.1.2 - 4.2.2



Action 3.2.2 Privilégier l'habitat intermédiaire, une alternative à l'étalement urbain

AXE 3

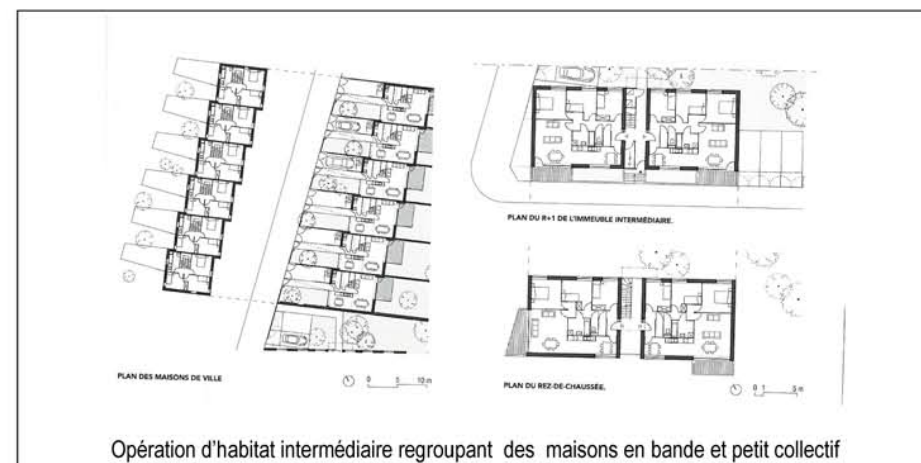
DIAGNOSTIC : Rappel du contexte et des enjeux

L'habitat «intermédiaire», habitat en bande, maisons de ville, villas urbaines, concilient l'autonomie et l'intimité du logement, avec le vivre ensemble: entrées, jardins ou terrasses privatives deviennent des espaces à vivre: cuisine de plein air, salon extérieur, espace bricolage ...
Les logements sont lumineux et confortables ouverts sur l'environnement des logements; ils peuvent évoluer en fonction de la famille. La cuisine est au cœur de la maison. Eventuellement, des espaces collectifs peuvent être partagés (atelier, bricolage, laverie, séchoir...).

Avec un ou deux étages, cet habitat perpétue l'échelle et la densité des bourgs traditionnels et favorise de nouvelles formes urbaines, îlots ouverts ou fermés sur des jardins, ruelles. La densité qu'il génère, plus élevée que celles des lotissements (30 à 50 logements à l'hectare) permet de faciliter l'accès aux équipements urbains du centre.
Ce type d'habitat est né au début du XXème siècle avec le mouvement des «cités jardins», telle la cité Jules Nadi à Romans.



Cet habitat s'est développé dans les années 1970 en périphérie des villes et villages. Intégré dans les jardins qui ont poussé depuis, il est peu visible et bien intégré.
Il a disparu depuis au profit des maisons individuelles isolées et construites en lotissements. Il commence à réapparaître dans le logement social et l'accession privée. Il y a cependant sur le territoire du Pays de Romans peu d'exemples de référence.



OBJECTIFS

Maîtriser le développement urbain et les prescriptions architecturales afin de limiter la consommation de foncier

Créer un cadre de vie attractif et favoriser une mixité sociale

Conduire le projet urbain, soit en réinterprétant l'îlot traditionnel, soit vers de nouvelles formes urbaines qui traitent des espaces publics et collectifs clairs et qualitativement aménagés, des liaisons douces avec les centres

Développer des formes architecturales déterminées par une approche environnementale plus affirmée (orientation, paysage, énergie renouvelable, gestion des eaux pluviales...)

ACTIONS

a. Inscrire et privilégier les opérations d'habitat intermédiaires dans les procédures d'aménagement

b. Promouvoir les qualités de ce type d'habitat en particulier dans les centres anciens et en périphérie (voir action 2.1.2)

c. Soigner les espaces collectifs et espaces publics (voir action 2.1.3)

OUTILS ET MOYENS existants à utiliser

- SCOT
- PLU

OUTILS ET MOYENS à mettre en place

Organiser des visites d'opérations avec bailleurs sociaux et élus

COMMUNES CONCERNEES

Toutes les communes.

FICHES ASSOCIEES

- Axe 1- 1.1.2 - 1.1.3
- Axe 2 - 2.1.3 - 2.1.4 - 2.1.5 - 2.2.2 - 2.2.3
- Axe 3 - 3.1.3
- Axe 4 - 4.1.2 - 4.2.2

DES OPERATIONS DE REFERENCES

Au cœur des centres anciens, des échelles et architectures variées, des espaces collectifs et publics de qualité dans des opérations d'ensemble.

A Triors, un ensemble de maisons en bande cadre la nouvelle place du village.



Architecte Y.Tixier

Aménagement de la Place
A.Solnais architecte



A Mours Saint Eusèbe, un nouveau quartier proche du centre ville offre un habitat intermédiaire mêlant pavillons, maisons de ville et petit collectif autour d'une grande prairie de jeux.

Action 3.2.2 Privilégier l'habitat intermédiaire, une alternative à l'étalement urbain

AXE 3

Des maisons en bande ou maisons de ville

Mitoyennes, elles sont organisées en duplex sur un étage, comme l'étaient anciennement les maisons de village.

Avec des entrées et garages privés, des balcons à l'étage, chaque maison est marquée architecturalement.

Leur mitoyenneté permet de définir clairement les limites spatiales d'une rue: trottoirs, espaces de transition, jardinets, plantations. Les rues peuvent être ainsi appropriées.

Côté privés, elles disposent d'un jardin délimité par des haies végétales. Des retraits du bâti offrent des espaces plus intimes: terrasses, pergolas...



Côté rue, avec des jardins de devant ou des garages



A l'intérieur des îlots, les jardins, des espaces communs et des cheminements piétons



Action 3.2.2 Privilégier l'habitat intermédiaire, une alternative à l'étalement urbain

AXE 3

Logements superposés sur un étage ou deux avec escaliers privatifs

Cette échelle prolonge celle du bâti traditionnel construit sur un ou deux étages. Les entrées et escaliers privatifs sont bien individualisés. Côté rue, chaque logement haut a son escalier privatif. Des jardins privatifs, terrasses et balcons sont aménagés côté intérieur de l'îlot, au calme.



Côté rue



Côté rue



Côté rue



Côté jardin

Des espaces partagés

Espaces de jeux pour les enfants, parkings regroupés, proches des habitations, locaux communs ... etc renforcent le lien entre les habitants et permettent de nouvelles formes d'habitat. Les espaces extérieurs soignés et ouverts, des plantations pensées par rapport un contexte campagnard, permettent à ces quartiers et constructions de réinterpréter l'esprit des bourgs traditionnels.



Prairie de jeux à Mours-Saint-Eusèbe



Garages regroupés à Mours-Saint-Eusèbe



Habitat intermédiaire à Mours-Saint-Eusèbe



Action 3.2.3 Concevoir des lieux d'activité qui dialoguent avec l'espace public

AXE 3

DIAGNOSTIC : Rappel du contexte et des enjeux

Ces dernières décennies, les activités, industrielles, artisanales et commerciales se sont en général déplacées dans des zones situées en périphérie des villes et bourgs, sur des axes de passage. Cela a eu pour effet d'étendre les zones urbanisées au détriment des espaces agricoles, de banaliser les entrées des villes et les paysages.

Cependant, la plupart des communes souhaitent préserver leurs commerces au cœur de leur centre ancien.

Les constructions qu'elles soient des locaux artisanaux, industriels ou commerciaux, sont souvent déconnectées de leur environnement, accessibles qu'en voiture sans liaison avec les centres, en particulier.

Elles ne sont pas accompagnées par des espaces publics de qualité et les espaces de stationnement sont peu soignés.

Leur architecture est souvent banale, sans lien avec leur environnement, la signalétique est pauvre et envahissante.

Depuis quelques années, ces zones d'activité changent leur approche et leur image, avec une démarche environnementale plus affirmée, tel Rovaltain et le Parc de la Correspondance.

Les espaces publics et de stationnement sont plus soignés et l'architecture plus accueillante et durable, avec un accompagnement végétal

OBJECTIFS

Optimiser le foncier pour réduire l'étalement urbain

Renforcer l'urbanité des centres

Privilégier les modes de déplacement doux et les connecter aux centres et autres quartiers

Conforter les espaces publics paysagés

Offrir des cadres de travail attractifs

Valoriser les entreprises et l'image des commerces

Concevoir une architecture durable qui contribue aux réductions de consommation d'énergie et se prépare au changement climatique

ACTIONS

a. Concevoir des cahiers des charges détaillés pour l'ensemble d'une zone d'activité traitant qualitativement :

- des liaisons douces avec les bourgs et autres quartiers
- de la voirie, des espaces publics et des plantations
- des espaces des stationnements arborés
- des marges de transition entre privé et public
- des espaces de stockage intégrés

b. Etablir des prescriptions architecturales précises dans les permis d'aménager, ZAC et PLU :

- Des volumes simples
- Des matériaux de qualité
- Des palettes de couleur harmonisées et relativement sombres
- Une signalétique soignée
- Des éclairages fonctionnels et architecturaux, économes en énergie
- Des équipements techniques intégrés

OUTILS ET MOYENS existants à utiliser

- SCOT
- PLU
- ZAC
- Permis d'aménager

OUTILS ET MOYENS à mettre en place

Conseils obligatoires de l'architecte et paysagiste conseillers de la CAPR

COMMUNES CONCERNES

Toutes les communes.

FICHES ASSOCIEES

- Axe 1- 1.1.2 - 1.1.3
- Axe 2 - 2.1.3 - 2.1.4 - 2.1.5 - 2.2.4
- Axe 3 - 3.1.3
- Axe 4 - 4.1.1 - 4.1.2 - 4.2.2

DES CONSTRUCTIONS RECENTES DE REFERENCE

Une architecture commerciale qui valorise les quartiers

En limite du centre ancien d'Etoile, commerces et équipement public bordent le mail. L'architecture est discrète et chaleureuse, la signalétique soignée et visible.



La Pôle de la Petite Enfance (architectes E.C Colomb) et les commerces longent le mail (paysagiste Ateliers Site).



Action 3.2.3 Concevoir des lieux d'activité qui dialoguent avec l'espace public

AXE 3

Une architecture commerciale qui valorise les centres anciens et les quartiers



A Romans sur Isère, les commerces aménagés en rez de chaussée de logements locatifs, valorisent l'image du quartier. Maître d'Ouvrage OPH, Architecte L.Boulant.

Des lieux de travail attractifs



Un auvent protège du soleil les bureaux de la gare routière et l'espace d'attente.



Des bureaux lumineux et accueillants à l'entrée de Génissieux
Architecte L.Boulant



A Montrigaud, le restaurant est prolongé par un espace public généreux qui met en valeur son élégante architecture. Architecte P. Amette.



A Romans sur Isère, l'extension des bâtiments des Douanes offre des locaux lumineux et s'inscrit sobrement en continuité du bâtiment existant.
Architecte C. Lapourielle



Des bureaux lumineux et accueillants à l'entrée de Génissieux
Architecte L.Boulant